

A Grenoble, le 15/02/2022

## Communiqué

### Déploiement du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) des parcours de santé complexes en Isère

La loi du 19 juillet 2019 relative à l'Organisation et la Transformation du Système de Santé instaure la mise en place dans les territoires **des Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) des parcours de santé complexes**, issus de la fusion des actuelles des Plateformes de santé MRSI et des dispositifs MAIA.

Un DAC a pour mission de :

- Apporter un **appui aux professionnels** (sanitaires, sociaux, médico-sociaux) pour la coordination des situations complexes en santé, quelque soient l'âge, la pathologie, le handicap, ou la situation,
- Participer à **l'accompagnement de la personne** en situation complexe et de son entourage
- **Participer à la coordination territoriale** et d'appuyer la structuration des parcours de santé complexes à l'échelle du territoire

**En Isère, ce nouveau dispositif sera porté par la MRSI et ses Plateformes de santé, à compter du 1<sup>er</sup> mars prochain**

Dès cette date, vous pourrez **nous contacter pour une demande d'appui sur une situation complexe en santé, sans distinction de pathologie, d'âge, de situation de handicap ou sociale**. Les situations éligibles aux anciens dispositifs MAIA le seront toujours dans le cadre du DAC.

Notre dispositif sera organisé autour de quatre antennes territoriales, pour garantir des réponses de proximité, individualisées et graduées aux situations complexes.

Pour toute demande d'appui, interpellez directement votre antenne de proximité, sans formalité préalable :

- **Plateforme de santé Nord Isère** : 04 58 17 52 10 - [psn@mrsi.fr](mailto:psn@mrsi.fr)
  - o Territoires de : *Vals du Dauphiné, Haut-Rhône Dauphinois et Portes des Alpes (partagé VISAGE).*
- **Plateforme de santé VISAGE** : 04 58 17 17 20 - [secretariat.visage@mrsi.fr](mailto:secretariat.visage@mrsi.fr)
  - o Territoires de : *Isère Rhodanienne, Portes des Alpes (partagé avec PSN) et Bièvre-Valloire (partagé avec PSC), Pilat Rhodanien, Pays de l'Ozon et Vienne Condrieu Agglomération.*

- **Plateforme de Santé Centre Isère** : 04 82 92 52 50 – [psc@mrsi.fr](mailto:psc@mrsi.fr)
  - o Territoires de : *Voironnais Chartreuse, Sud Grésivaudan et Bièvre-Valloire (partagé avec VISAGE)*;
- **Plateforme de Santé Sud Isère** : 04 76 24 90 38 – [pss@mrsi.fr](mailto:pss@mrsi.fr)
  - o Territoires de : *Oisans, Matheysine, Trièves, Agglomération Grenobloise, Grésivaudan et Vercors.*
  - o Ressources soins palliatifs sur le sud Isère



Dans plusieurs de ces antennes, nos équipes sont encore en cours de constitution, aussi nous vous garantirons un niveau de réponse progressif dans les semaines à venir, au regard de la disponibilité de nos ressources internes.

Nous précisons par ailleurs qu'au sein de la MRSI, les équipes pédiatriques du RÉPPPOP38 et de la Plateforme ANAIS poursuivent normalement leurs activités et restent à votre disposition.

Nous réinsistons ici sur notre pleine volonté de préserver et de renforcer les liens et les coopérations partenariales historiques que nous entretenons, au bénéfice des personnes et de leur santé.

*Les équipes du DAC en Isère*